CANDIDATS.

[illegible]

☞ Je suis [illegible] comme candidat à la place de Juge de la Première Cour de District de la Nlle-Orléans.
JOHN C. LARUE.

☞ Veuillez annoncer [illegible] comme candidat à la place de Juge de la Deuxième Cour de District de la N. Orléans ou de la cour qui pourra y être substituée.

☞ MARTIN BLACHE est candidat pour la place de Juge de la 2me Cour de District de la Nouvelle-Orléans, ou de la Cour qui pourra y être substituée.

Juge de la 3me Cour de District.

☞ RICHARD E. BARKER est candidat à la place de Juge de la Troisième Cour de District de la Nlle-Orléans ou de la Cour qui la remplacera en vertu de la nouvelle Constitution.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer M. H. EGGLESTON, comme candidat à la place de Juge de la Troisième Cour de District de la N. Orléans, ou de la Cour qui sera appelée à la remplacer par la nouvelle Constitution.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer le juge ALPHONSE CANONGE comme candidat aux fonctions de juge de la Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, ou de toute Cour appelée à remplacer cette dernière par la Nouvelle Constitution.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer que M. LOUIS DUVIGNEAUD est candidat à la place de Juge de la Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

Quatrième Cour de District.

Je suis candidat à la place de Juge de la Quatrième Cour de District de la Nouvelle Orléans.
M. M. REYNOLDS.

☞ Veuillez annoncer JOHN GEDGE comme candidat à la place de Juge de la Cinquième Cour de District de la Nlle-Orléans ou de la Cour qui pourra y être substituée, en vertu de la nouvelle Constitution.
Un grand nombre d'amis.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer qu'un grand nombre de votants indépendants présentent comme candidat au général D. AUGUSTIN, à la place de juge de la Cinquième Cour de District.

Troisième Cour de District.

☞ C. M. EMERSON est candidat à la place de Juge de la Troisième Cour de District ou de la Cour qui pourra y être substituée.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer que Mr. S. BIRON est candidat pour la place de Juge de la Cour des Preuves pour la paroisse d'Orléans, si cette Cour est créée sous la nouvelle Constitution ou toute autre Cour qui pourrait être créée pour succéder à la Deuxième Cour de District.

GREFFIERS.

ALFRED ROUSSEAU

☞ Candidat pour la place de Greffier de la 1re Cour de District.

☞ JOHN CRICKARD est candidat à la place de Greffier de la Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans.

☞ P. M. MERTIN, depuis quatorze ans député greffier de l'ancienne Cour des Preuves et de la Deuxième Cour de District, est candidat pour la place de GREFFIER de la 2ème Cour de District ou de la cour qui pourra y être substituée.

☞ THOMAS C. POOLE, Greffier de la Deuxième Cour de District, est candidat à la même place.

☞ W. F. BEDLOCK est candidat à la place de Greffier de la Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

☞ W. A. NOTT est candidat à la place de Greffier de la Cinquième Cour de District.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer le colonel Charles A. Labuzan comme candidat à la place de greffier de la Troisième Cour de District, ou de la Cour qui pourra y être substituée.

☞ James A. Hopkins est candidat à la place de Greffier de la Quatrième Cour de District.

☞ THOMAS GILMORE, Greffier de la Quatrième Cour de District de la Nlle Orléans, est candidat à la même place.

Greffier de la Cinquième Cour de District.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer que SAMUEL G RISK est candidat à la place de Greffier de la Cinquième Cour de District ou de la Cour qui sera substituée.

Pour Avocat de District :
HENRY St. PAUL.

Madame Jourdan ci-devant Madame Gonnelion.
No. 134, rue Ste Anne.

Pommade pour les Cheveux.

MME. JOURDAN a l'honneur de prévenir le Public qu'elle tient toujours, à son établissement N. 134, rue Ste Anne, encoignure Dauphine, une Pommade qui nourrit les cheveux et les fait pousser promptement.

Le grand nombre de personnes qui ont été à même de juger de la véracité de Mme Jourdan, par un emploi constant de cette pommade, offre une des meilleures recommandations au Public. Cette Pommade est composée seulement de substances végétales et [illegible].

☞ Mme Jourdan est la seule fabricante de cette pommade.

AVIS—AVIS—AVIS.

Mme Vve R. D. FANIS, encoignure Canal et Bourbon, a l'honneur d'annoncer aux dames de la Nouvelle Orléans, que désirant se retirer des affaires, elle vendra son magasin avec un assortiment de marchandises à 50 pour cent au-dessous des prix coûtants, [illegible].

Elle profite de la bonne occasion pour prier les personnes qui lui doivent, de régler leurs comptes dans le plus bref délai, car elle désire partir pour Paris dans six semaines.
Vve R. D. FANIS.

Galerie Daguerreotype de MOISSENET.
No 1, rue du Camp, encoignure Canal.

LES personnes qui désireraient faire faire leurs portraits au daguerréotype sont invitées à visiter la galerie MOISSENET; elles pourront se convaincre par elles-mêmes de la beauté des daguerréotypes de cette maison. A l'aide d'un procédé de son invention, et d'une longue expérience en photographie, M. Moissenet obtient des résultats que les amateurs ont vainement cherchés jusqu'à ce jour; la ressemblance parfaite, les tons gradués et vigoureux, et l'animation des traits.

Fabrique de Parfumerie et de Savon de Toilette.
L. BUSSY,
Rue de Chartres No 122, entre St-Louis et Conti.
MAISON DE GROS ET DETAIL.

CETTE MAISON, la première dans ce genre qui ait été établie en Louisiane et dont les produits ont obtenu une grande réputation dans cet Etat, vient de recevoir un assortiment complet de parfumerie, [illegible] les plus libérales.

Reçu de Grasse par les divers arrivages de Marseille :
POMMADE et HUILE AUX FLEURS.—Au jasmin, à la rose, à la violette, &c., &c.

DEPOT D'EAUX DE COLOGNE supérieures à toutes celles connues sur la place.
P. LEVERRIER,
76, Rue de Chartres, entre Bienville et Conti,

OFFRE à vendre au dessous des prix de Paris, de l'Eau de Cologne, qualité très supérieure, au-dessus de toute celle reconnue au parfum par le grand nombre de consommateurs, [illegible] par la litre, 1/2 litre, 1/4 litre, 1/8 litre et 1/16 litre.

Très bonne qualité de 28 degrés à $1 50 le gallon; Supérieure qualité de 30 do à 2 50 do; Extra supérieure de 30 do à 3 00 do.

[illegible]

DEPOT DE DRAP DE BILLARD des premières Fabriques Françaises.

P. LEVERRIER, rue de Chartres, 76, entre Bienville et Conti, informe ses acheteurs qu'il vient de recevoir par différents navires du Havre, un grand assortiment de drap pour billard, [illegible].

Il annonce aussi que ses prix seront toujours, plus que jamais au plus bas de la place.

EN débarquement du navire Czaring, de Bordeaux :
100 barriques vin rouge ordinaire,
30 caisses fruits au jus assortis,
10 do fruits à l'eau-de-vie de framboises,
30 boîtes confits d'olives,
100 demi et 300 quarts de boites pâtés truffés,
100 boîtes et 200 demi-boîtes truffes pures,
50 demi-boîtes saucisses truffées,
50 do andouillettes do.
A vendre par FERROS FRERES, 247 et 249, rue Royale, enc. Dumaine.

CIGARES de la Havane—252,000 Regalias, Canones, Imperiales, Medias Regalias, Regalia de Pa, Regalia de Washington, Londres, Pronunciado, Cimarrones, Prociencion, Augustos Democratas, Medios Londres, Manias [illegible] &c. &c. des marques les plus choisies, telles que Cabanas, Castanon, Martinez Ybor, Calvarya, [illegible], Nereyda, Dos Hermanas, Sol, Amaar [illegible], President, Porter, Doce Mayo, Marguerite, Montoro, Mora Profeta et plusieurs autres toutes garanties, en magasin et à vendre par
31 mars D. BORNIO Jar 34, Gravier

FIGUES—figues fraîches de Smyrne—2550 tambours figues de Smyrne, en débarquement et en magasin, à vendre par JOS. H. MARKS, 76 et 78 rue des Magasins

VIN en caisses—400 caisses vin rouge Château Malvirade, à vendre par FRED. LOISON, 24, rue Douane

PAPIER et enveloppes pour paires de suete—75 paquets de papier à envelopper des paires de sucre, 15 paquets ficelle, A vendre par FRED. LOISON, 24, rue de la Douane

DRAPS DE BILLARD—Qualités différentes prix modérés. RICHARD ALDIGE & CO. 35, rue de Chartres

NOUS livrons des traites sur la Havane, pour de petites ou de fortes sommes, payables sur demande. LABORDE & XIQUES, 37 rue Commune

VIN rouge en barriques—71 barriques vin rouge en débarquement du navire Zoerig, venant de Bordeaux, à vendre par J. & J. TARDOS, No. 31, Vieille Levée

A VENDRE par le consigné,
220 barriques vin rouge St. Julien Médoc,
30 do vin blanc Haut Sauterne,
100 barils vin blanc Haut Sauterne,
170 quarts pipe Cognac Edmond Jaulin,
50 balles de 15 milliers bouchons pointus,
5 do do do réguliers,
15 pipes Genièvre de Hollande.
X. LAMBERT, 62, rue des Magasins.

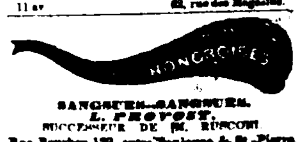

SANGSUES—SANGSUES.
L. PROVOST,
SUCCESSEUR DE M. RUSCONI
Rue Bourbon 172, entre Toulouse et St.-Pierre.

28000 SANGSUES Hongroises et Suédoises récemment arrivées et à vendre en gros et en détail, au grand dépôt, rue Bourbon, entre Toulouse et St. Pierre.

Marchandises sèches pour le marché du Mexique.

1250 Pièces impérial supérieur 4-4 ; 600 do do marchandises imprimées ; 20 caisses toile [illegible] ; 20 do de Britannias, 100 do coupilles 7/8 ; 8 do do crêes à la mortaise ; 5 balles toile pour drap, de Russie ; 20 caisses di coton en balles ; 20 do do en couleurs 4 do d'ygnon noir ; 30 do coton blanchi pour drap, venant d'être reçu et à vendre par
O. B. GRAHAM, 96, rue Gravier

Marchandises de toile d'Irlande et d'Ecosse pour le printemps.

REÇU par les derniers arrivages de Liverpool et en débarquement, un grand assortiment bien choisi de marchandises de toile venant des meilleurs manufacturiers, comprenant toile d'Irlande pour chemises et draps, toile pour oreillers, [illegible].
O. B. GRAHAM, 96, rue Gravier

Mécaniques à vendre.

UN grand choix d'esclaves de la Virginie et du Maryland est offert en vente au coin des rues Esplanade et Moreau. [illegible].
WALTER L. CAMPBELL.

SAVON de [illegible] 203, S. [illegible]

Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Avis.

LES ACTIONNAIRES, à l'assemblée générale du 24 janvier dernier, ayant [illegible], ont décidé que le premier lundi d'avril et le premier lundi d'octobre 1853, le premier lundi de janvier, [illegible] jusqu'à ce que le dernier versement devra être fait, [illegible].

Il a aussi été décidé que les actionnaires qui sont en arrière sur leurs versements, [illegible].

Par ordre du Bureau.
BENJ. F. FLANDERS, Secrétaire

AVIS AUX ENTREPRENEURS.
Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.
Nouvelle Orléans, 4 mars 1853.

DES propositions cachetées seront reçues au Bureau de cette Compagnie jusqu'au 10 mai prochain, pour la construction de cette partie du chemin entre le Bayou Lafourche et la Baie de Berwick à Washington, une distance de 32 milles, y compris un embranchement de chemin de 12 milles. Les propositions seront reçues pour tout la construction du chemin; la Compagnie ne fournira que le fer et exigera les plus grandes preuves de capacité. Les plans des travaux et le cahier des charges pourront être examinés à ce bureau après le 10 avril.
JAMES G. GIBBES, Ingénieur en chef

Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et de Rivière aux Perles, et Compagnie de Navigation.

LES livres de souscription au capital de cette compagnie sont ouverts au bureau de la Compagnie de Navigation de la Nouvelle-Orléans, au No 30, rue de Chartres, au bureau de D. De Pério (successeur de A. Vignié), au coin de la rue Contre du Passage de la Bourse), et au bureau de Wm. L. Cushing & Co, No 63, rue de la Commune. Ils resteront ouverts pendant quatre mois conformément à la charte.
Par ordre du Conseil de Direction.
WM. L. CUSHING & Co, Secrétaire pro temp.

Bureau du grand chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.
Encoignure Bienville et Passage de la Bourse.
Nlle-Orléans, 28 janvier 1853.

AVIS—Les Actionnaires de cette Compagnie ayant, à l'assemblée générale qui a eu lieu lundi, 24 du courant, fixé le nombre de versements qui seront exigibles pendant l'année courante et fixé l'époque du paiement desdits versements comme le prescrit la section deuxième de la charte, —Avis est par le présent donné aux actionnaires qu'un versement de 10 pour cent est et devra être fait au Bureau de cette Compagnie lundi, 4 avril prochain, et 10 pour cent le 3 octobre prochain.
Par ordre du Bureau :
BENJ. F. FLANDERS, Secrétaire.

Compagnie d'Assurance de Liverpool et de Londres contre l'Incendie.

CAPITAL : DIX MILLIONS DE PIASTRES.
FOND de réserve :—Un million trois cent mille piastres avec la responsabilité illimitée des actionnaires de toutes les dettes de la Compagnie.
CHS. BRIGGS, Agent, Encoig. St-Charles et Union

MAUSOLEES A VENDRE
DANS
le Cimetière Catholique.

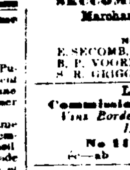

☞ Plusieurs monuments funéraires nouvellement construits avec goût, sur des terrains élevés et admirablement situés, et dans un genre d'Architecture adapté à cette sorte d'édifice et conforme au style sépulcral.
S'adresser à FLORVILLE FOY, *Marbrier-Sculpteur*, rue des Remparts, No 61, près la Chapelle mortuaire.

SECCOMB, VOORHIES & CO.,
Marchands Commissionnaires,
No. 15, rue Tchoupitoulas,
NOUVELLE-ORLEANS.
E. SECOMB, B. P. VOORHIES, S. R. GRIGGS.

L. MAJESTE,
Commissionnaire et Importateur.
Vins Bordeaux et Marseille, Cognacs, Liqueurs, &c. &c.
No 115, rue de Chartres, Entre St Louis & Conti.

FABRIQUE DE CHAUSSURES.
Vente en gros et en détail.
Encoignure Royale et Dumaine.
Bottines, Brodequins, Bottes, Souliers, &c. pour hommes, pour dames et pour enfants, de tous genres dans tous les genres et qualités. On reçoit aussi du Nord et de France.
On exécute toutes commandes pour la campagne.

Changement de Domicile.
LES soussignés, marchands en gros de Bottes, Souliers, Chapeaux, &c. ont transféré leur magasin au No 68, rue du Canal, entre les rues Chartres et Vieille Levée.
JAMES E. NORTH & Co.

Bottes, Souliers, Chapeaux et Casquettes en gros.

Les soussignés ont maintenant en main et recevront continuellement un assortiment complet de bottes, souliers et chapeaux, qu'ils offrent à vendre à des prix réduits et à des termes libéraux. Leur assortiment consiste en partie des articles suivants :

Brodequins.

Russett pour hommes, jeunes gens et garçons, simple, double, grandeurs régulières et extras. Kip, cuir patenté, veau, veau marin, cheville, cousu et imitation cousu.

Bottes.

Pour hommes, garçons, jeunes gens et enfans, en veau, veau marin, kip, cheville, cousu et imitation cousu.

Guêtres, Bottes et Brodequins.
Pour dames, demoiselles, enfans et domestiques fins et ordinaires.

Chapeaux et Casquettes.
Pour hommes, garçons, jeunes gens et enfans, de tous genres, grandeurs et qualités.

N. B.—Ayant fait des arrangements pour la manufacture de nos marchandises avec les meilleurs ouvriers, nous sommes à même de pouvoir offrir le meilleur et dernier genre, et nous invitons les acheteurs à visiter notre assortiment avant de faire leurs achats ailleurs.
JAMES E. NORTH & Co., 68 rue du Canal

BOTTES, Souliers et Chapeaux.—En main, et reçus continuellement, un assortiment de marchandises ci-dessus, propres au commerce de la ville et de la campagne, à vendre à bas prix et à des conditions libérales, par J. HOBBS & Co., No. 12, rue de la Douane

CHAPEAUX.—Un bel assortiment de chapeaux pour hommes et enfans, chapeaux de paille, de Livourne et Panama, venant d'être reçus, par le navire Pacific venant de New-York, et à vendre à des conditions libérales, par J. M. GOULD & Co., 8, rue des Magasins

Ouvriers! ouvriers! Ouvriers!!!

DE bons ouvriers cordonniers pour hommes et pour dames, trouveront à s'employer convenablement et à des prix raisonnables de faire tige.
Le brodequin ou la bottine, avec ou sans talons, pour dames,
La chaussure d'enfant,
La bottine en cuir de laine ou autre chaussure soit en veau ciré, veau ou vache.
Tous les bons ouvriers qui voudront travailler, trouveront de l'ouvrage qui leur sera remis par douzaine, [illegible] de l'année à l'autre.
Une place d'aide coupeur pour dames est vacante. S'adresser à la manufacture de chaussures, encoignure Royale et Dumaine.

TABAC—TABAC.

LES soussignés, agents, viennent de recevoir une consignation de tabac de 5 morceaux, ect, à la livre, sur laquelle ils appellent l'attention particulière des marchands.
Ils ont également en magasin et continueront à recevoir, pendant la saison, et directement des manufactures de la Virginie, un approvisionnement de marques les plus recherchées de tabac d'une livre, d'une demi livre, 5 et 8 morceaux à la livre, en morceaux de toutes dimensions.
Vieux rye whisky pour familles et vieille eau de vie de pomme, toujours en main.
Les soussignés sont agents pour la vente de tabac tordu de la célèbre marque John Dean, de Warwick, Otey & Co, livres de James Robb, demi livres de Robert Morris et un grand nombre d'autres marques bien connues et de première qualité.
MACMURDO & WARWICK, 85 rue Gravier

ADR. Z. CAVELIER — L. F. MAXENT
CAVELIER & MAXENT,
Rue Royale, No. 162,
INFORMENT leurs amis et le public qu'ils continuent le même genre d'affaires que l'ancienne maison A. & Z. Cavelier, et qu'ils sont les seuls agents des vins de C. C. Haut Brion, La Mission, en barriques et en caisses

LIBRAIRIE P. MEYER.
Rue Royale, 172, entre Toulouse et St-Pierre.
CONSTAMMENT à vendre à des prix excessivement réduits—Ouvrages de Littérature, Sciences, —Voyages,—Art Mécanique, — Médecine,— Livres de Droit, Atlas, livres rares, ouvrages illustrés et autres.
Par les derniers arrivages, un grand choix de romans illustrés, fourniture de bureau.

ATTENDU par le navire Marion, venant de Bordeaux :
1100 caisses de 12 bouteilles vin rouge bon ordin.
30 do de 50/2 boîtes sardines à l'huile, Coué & Martin
75 do de 100/4 do do do do.
132 barriques vin rouge Gl[illegible] eau Grimont,
100 caisses de 12 bout. 24 onces huile d'olive M. Rue
400 paniers do do 24 onces do do,
99 barils vin blanc, à vendre par LANATA, GANDOLFO & Co, 9 & 10, Jefferson.

A LIVRER par le navire Joseph Holmes, attendu du Havre :
500 dames-jeannes de 5 gallons, 300 do de 2; 200 do de 1. LANATA, GANDOLFO & Co, 9 et 10, rue Jefferson

ATTENDU par le navire Persévérance, de Bordeaux :
50 barils vin blanc Haut Sauterne,
92 barriques vin rouge bon ordinaire,
4 do du vieux St-Emilion.
LANATA, GANDOLFO & Co, 3 & 10, Jefferson.

ATTENDU par le navire Athens, du Havre,
500 dames-jeannes 5 gallons,
50 caisses de 12 fromages tête de Maure 1re qual.
2 tonneaux 20 meules Gruyère Suisse 1re qua l.
LANATA, GANDOLFO & Co, 9 & 10, Jefferson.

ATTENDU par le navire Alma, de Bordeaux,
24 barriques vin rouge St Emilion,
24 do do du Margaux, à vendre par LANATA, GANDOLFO & Co, 9 & 10, Jefferson.

ATTENDU par le navire Manchester, du Havre,
500 dames-jeannes 5 gallons, 300 do 2 gallons, 20 do 1 gallon; LANATA, GANDOLFO & Co. 9 & 10, Jefferson.

ATTENDU par le navire Louise Bliss, de Bordeaux :
80 barriques vin rouge St-Julien bon ordinaire
400 caisses do do do do
100 do do du Château Belair,
4 boucauts feuilles en pelotes, à vendre par LANATA, GANDOLFO & Co, 9 & 10, Jefferson.

EAUX-DE-VIE Cognac—497 futailles des marques suivantes : Alexe Seignette, Pellevoisin, United Vineyard Proprietors & Co, Lecocq, Louis Le Breton, etc, etc, à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co, 29, Vieille Levée

GENIEVRE de Hollande—32 pipes de la marque célèbre Scrambout de Rysbeede, à vendre par W F VREDENBURGH & Co 29, Vieille Levée

WHISKEY d'Irlande—5 poinçons qualité très supérieure, à vendre par W F VREDENBURGH & Co. 29, Vieille Levée

CHAMPAGNE de Moet et Chandon—30 paniers de ces marques supérieures, à vendre par W F VREDENBURGH & Co. 29, Vieille Levée

VIN rouge en caisses—1200 caisses St-Julien, La Rose, Léoville, à vendre par W F VREDENBURGH & Co. 29, Vieille Levée

A VENDRE en débarquement du navire le Czaring, venant de Bordeaux :
50 quarts pipe Cognac, Edmond Jaulin, à vendre par X. LAMBERT, No 62 rue des Magasins

EN débarquement du navire Grenada, venant de Bordeaux, [illegible] J. B. FREAU & Co. [illegible]

6 [illegible] H. DE GOER & RIFFLARD.

AYER'S CHERRY PECTORAL

DE TOUS LES REMEDES [illegible] pour les maladies des poumons, [illegible].

St-Johns, 8 mai 1851.

J'ai employé, pendant cinq ans, votre CHERRY PECTORAL et je me suis convaincu qu'il pouvait réellement le rhume et la toux auxquels sont exposés particulièrement, [illegible].
J. J. BURTON, D.M. F.R.S.

Voyez ce que peut faire le CHERRY PECTORAL sur une constitution délabrée :
Sudbury, 24 janvier 1851.

Dr. AYER :—En juillet dernier j'eus une violente attaque de diarrhée. Je retournai à San-Francisco dans l'espoir que la diète et le changement de climat me rendraient la santé. Je fus guéri, il est vrai, mais la diarrhée fut suivie d'une forte toux et un grand enrouement. Je revins dans ma famille mais que la traversée ne me fut aucun bien. Ma toux empirait de jour en jour et l'arrivée à New-York mes amis me croyaient perdu. [illegible] CHERRY PECTORAL.
Votre ami,
WILLIAM W. SMITH.

Washington, Pennsylvanie, 12 avril 1848.

Mon cher Monsieur :—Votre remède m'a sauvé la vie; permettez-moi de vous exprimer ici ma profonde reconnaissance.
Les symptômes alarmants de la consomption s'étaient manifestés en moi et je m'étais déjà préparé à mourir lorsque mon médecin m'apporta une bouteille de votre CHERRY PECTORAL. J'éprouvai le champ du soulagement et fus rendu à la santé au bout de peu de semaines.
Si votre Cherry Pectoral est toujours aussi efficace, vous êtes certainement un des bienfaiteurs de l'humanité.
Votre obéissant serviteur,
JOHN J. CLARKE, Curé de l'église St-Pierre.

Nous ne saurions produire de meilleurs témoignages, si ce n'est le résultat qu'on obtient toutes les fois qu'on en fait usage.
Préparé et vendu par JAMES C. AYER, Chimiste, Lowell, Etat du Massachusetts.
A vendre par J. WRIGHT & CO, 151, rue de Chartres, Agents pour la vente en gros et en détail. Et par les pharmaciens en général.

WINER'S CANADIAN VERMIFUGE A CERTAIN REMEDY FOR WORMS.

VERMIFUGE CANADIEN DE WINER, Garanti purement végétal.

REMEDE PROMPT ET SUR CONTRE LES VERS.

C'EST un fait incontestable, établi par l'expérience et le témoignage des médecins les plus éminens, que les trois quarts des maladies qui affectent les enfans par milliers sont causées par les vers. Les préparations les plus variées sont administrées contre les vers, mais la plupart sans effet. Aujourd'hui la découverte n'est plus à faire; le remède infaillible est trouvé. C'est le

Vermifuge Canadien de Winer.

On peut le donner sans danger aux enfans de tout âge. On reconnaît aux symptômes suivans la présence des vers dans les intestins : teint pâle, légèrement plombé, rougeurs subites, yeux lourds et languissants, haleine fétide, lèvre supérieure enflée, démangeaison au nez, sommeil interrompu en sursaut; les dents grincent; l'appétit n'est pas régulier, quelquefois vorace, quelquefois même dépravé.

On pourrait offrir des milliers de certificats en faveur de ce remède; nous nous bornons aux suivans, qui en démontrent la supériorité :

TEMOIGNAGE DES MEDECINS.

Nous, soussignés, ayant fréquemment administré un médicament préparé par John Winer, de cette ville, désigné sous le nom de VERMIFUGE CANADIEN, et bien convaincus de son efficacité, le recommandons en toute confiance comme un remède infaillible pour l'expulsion des vers logés dans le canal intestinal.
G. O'REILLY, Licencié du C. R. des chirurgiens, en Irlande, &c.
W. DICKSON, Membre du C. R. des chirurgiens, à Londres, &c.

Lettre du Rév. J. Flanagan, de Binbrook, C. W.
Monsieur J. Winer : j'ai fait l'essai de votre Vermifuge Canadien avec le plus grand succès. [illegible].
JOHN FLANAGAN.

☞ Les médecins emploient le Vermifuge de Winer, parce qu'ils ont reconnu que c'était une préparation purement végétale qu'ils pouvaient employer en toute confiance, sans danger et sûre de son effet.

☞ Les agents du Vermifuge ont reçu plus de mille certificats de guérison, de prêtres, négociants et fonctionnaires publics de la Louisiane.

☞ Préparé par John Winer, chimiste à Hamilton, Canada, et par John Winer & Co. No 85, Maiden Lane, à New-York, seuls propriétaires aux Etats-Unis.
Vendu en gros et en détail, aux prix de manufacture, par J. WRIGHT & Co., 151, rue de Chartres

GUANO DU PEROU.
Importation directe des Iles Chinchas.

LE soussigné a l'honneur d'informer le public et particulièrement les agriculteurs et les facteurs, que par suite d'arrangements qu'il vient de faire avec MM. F. Barreda & Frères, de Baltimore et de Lima, agents exclusifs du gouvernement péruvien aux Etats-Unis, pour l'importation de ce précieux engrais, il sera à même de fournir à ses pratiques du Guano du Pérou importé directement des îles Chinchas dans cette ville [illegible].

Les avantages de cet engrais sur tous les autres ont été pleinement établis dans la plupart des terres épuisées, [illegible].

Par sacs jusqu'à 5 tonneaux, 2 1/2 cts par livre.

De 5 à 10 tonneaux,	$50 00	le tonneau
De 10 à 25 tonneaux,	49 00	"
De 25 à 50 tonneaux,	49 50	"
De 50 à 100 tonneaux,	48 50	"
De 100 à 150 tonneaux,	47 50	"
De 151 et au-dessus,	47 00	"

Pour chargement entier, le prendre le long du bord.

Le guano sera en sacs et devra être pris au dépôt. Les chartes en seront prises au compte de l'acheteur.
Nouvelle-Orléans, 20 janvier 1853.
CASTILLO & HARISPE, 28 Exchange Place

AMER DE MORTIMORE
Pour la purification du sang.

PRIX.................................UNE PIASTRE.

CE précieux remède est plus connu qu'aucune autre préparation qui ait été offerte jusqu'ici au public.—Les milliers de personnes qui l'ont employé disent aujourd'hui que c'est sans contredit le meilleur spécifique pour

CALMER LES NERFS.

Les médecins les plus distingués le prescrivent comme le meilleur remède

POUR LA PURIFICATION DU SANG.

Et une foule de personnes qui souffraient depuis longtemps de maladies produites par des habitudes sédentaires, par l'indigestion, les mauvais état du sang, la pureté du sang, considèrent cette préparation comme la plus efficace qui existe. Il n'y a pas de remède qui garisse aussi promptement :

La névralgie, les affections nerveuses, la dyspepsie ou l'indigestion, perte d'appétit, maux de tête nerveux, constipation, pleurésie, douleurs de côté ou de cœur, saignement, palpitations de cœur, asthme, prostration du système nerveux, rhume, sueurs froides, maladies de cœur, jaunisse, maladies d'entrailles, maladies auxquelles les femmes sont sujettes et qui affaiblissent le système nerveux, donnent un teint pâle et qui font sortir les érésipèles.

Ce remède est composé de plantes purement végétales; le goût en est agréable et il peut être pris sans danger par la femme la plus délicate et même par un enfant.

PRIX..............$1 la bouteille.

A vendre par W. V. ALEXANDER & Co., Propriétaires, No. 1, rue Barclay, [Astor House], New-York.

☞ Qu'on n'oublie pas que nous vendons en gros et en détail ce remède précieux et sûr, pour la

GUERISON DES RHUMATISMES

Sous quelque forme qu'il se présente, qu'ils soient INFLAMMATOIRES, AIGUS ou CHRONIQUES. Tel est le

REMEDE DE MORTIMORE.

Qui est une composition végétale, un remède interne, préparé expressément pour le rhumatisme. Ce spécifique a guéri des milliers de personnes qui avaient perdu l'usage de leurs membres. Nous pourrions donner les témoignages de nos concitoyens les plus distingués.

☞ Présentez-vous chez le propriétaire, il vous donnera une circulaire, et vous fera lire les lettres et les certificats de ceux qui souffraient depuis longtemps et que ce remède a radicalement guéris.
A vendre par J. WRIGHT & Co., No 151, rue de Chartres, N. O.
Et par E. MACPHERSON, No 29, rue du Camp, N.O

ESSENCE DE GINGEMBRE de la Jamaïque DE F. BROWN.

CETTE essence est une préparation d'un mérite rare. Les vertus en sont incalculables pour les diarrhées ordinaires, les commencements du choléra; en un mot, pour tous les cas d'affaiblissement des organes digestifs. L'efficacité de cette essence se fait surtout remarquer aux époques où le choléra sévit et pendant les maladies d'été auxquelles les enfans sont sujets.

AVERTISSEMENT.—Assurez-vous de l'authenticité de l'essence qui n'est préparée que par F. Brown, à son dépôt de produits chimiques et pharmaceutiques, au coin N. E. des rues Cinquième et Chesnut, Philadelphie, à vendre par tous les pharmaciens bien connus aux Etats-Unis.
En vente chez J. WRIGHT & Co 151, rue de Chartres.

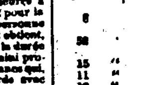

J. S. HOGAN—étant le seul agent, pour la vente des Charrues de Maysville, Kentucky, des célèbres manufactures de Hall et de Bollenger, a en magasin un grand assortiment en fonte et en fer battu, qu'il offre aux prix des manufactures.

SAVOIR :

125 charrues de Hall en fer battu, sans coutre		No 1	$5 00
[illegible]			

Avec un assortiment de Quincaillerie pour habitation, [illegible].
J. S. HOGAN.

VENTES JUDICIAIRES.

[illegible]

François Cassagne vs Caroline Dubos.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—No 5880—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le samedi 30 avril 1853, à midi, dans la rotonde de la Bourse de l'Hôtel St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de :

Deux Terrains situés au faubourg de l'Annonciation, en cette ville, désignés sous les numéros Trois et Quatre de l'îlet No quatre-vingt-quinze, [illegible].

Saisis sur la défenderesse dans l'affaire ci-dessus.
Conditions :—comptant, au comptant de l'adjudication.
JAMES T. FREREY, Shérif de la paroisse d'Orléans

AVIS JUDICIAIRES.

Succession de Henry Peck.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession, et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Johanna Peck, administratrice de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. A. J. VILLERE, Député Greffier

Succession de Joseph H. Batson.

DEUXIEME Cour de District de la Nlle. Orléans.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Wm N. Batson, exécuteur testamentaire du défunt, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. A. J. VILLERE, Député Greffier

Succession de Dudley Chase.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par E. H. Wheeler, administrateur de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.
Par ordre de la Cour. A. J. VILLERE, Député Greffier

Succession de John Batson.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle Orléans.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Maria Batson, administratrice de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.
Par ordre de la Cour. A. J. VILLERE, Dép. Greffier.

Succession de Henriette Giambré.

DEUXIEME Cour de District de la Nlle-Orléans.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Joséphine Lavillebeuvre, administratrice de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.
Par ordre de la Cour. A. J. VILLERE, Député Greffier.

Succession de John Leeds.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par John Leeds et J. W. Stanton, exécuteurs testamentaires du défunt, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre leurs mains répartis conformément audit compte.
Par ordre de la Cour. A. J. VILLERE, Député Greffier.

No 16, ST-CHARLES. **VICTOR,** No 16, ST-CHARLES.
Magasin de parfumerie fines et articles pour Messieurs.

LE soussigné a le plaisir d'annoncer à ses amis et au public en général, qu'il vient de recevoir par les derniers steamers de France, Old England et le Havre, un riche assortiment d'articles de printemps, comme suit :

Bonneterie, toile fine, de Madapolam devants toile, manchettes, etc.; [illegible] de cotonl blanc, du coton couleur, nouveaux genres; caleçons et gilets de flanelle, coton et soie, [illegible], cravates, foulards, gants de Paris, [illegible].

Parfumerie fine des maisons Lubin.

[illegible]
VICTOR, 16 rue St-Charles

EN magasin et à vendre par le soussigné :
20 caisses sirop de do [illegible],
25 do pruneaux do do,
25 do do [illegible],
50 do cognac Fonrodrie,
150 do vieux Château B[illegible] Air,
150 do vieux Haut Sauterne 1848,
50 do vermouth de Noilly,
150 do eau-de-vie d'oranger en flacons,
50 do [illegible],
25 do kirsch Sauvajol, Brunetou & Co,
50 do absinthe do do,
200 do liqueur, 140 do olives vertes,
300 do macaroni d'Italie,
30 paniers huile d'olive douce de Flagniol.
11 barils noix vertes, 8 fromages de Parme,
30 caisses bon rhum de la Havane.
JOS. LANATA, 11, Jefferson, 12, Toulouse.

A VENDRE.
Une ferme et des animaux au Texas.

UNE portion de terre mesurant 600 acres, située face à la baie de San Antonio, à environ 6 milles de l'embouchure de la rivière Guadalupe, et dans le comté de Refugio. Il y a sur cette terre une maison de bonnes proportions et plusieurs dépendances. Le sol est élevé et le climat sain. La terre est excellente et propre à la culture du coton et du sucre, [illegible].
S'adresser à CHARLES BYRNE, 46, rue Tchoupitoulas

ACADEMIE DE LANGUE moderne d'écriture et de Tenue des Livres, de L. A. FRECH, No. 214, rue Carondelet, entre Julie et Girod, ENTREE PAR LE GRAND PORTAIL— Mr. FRECH,

Professeur des langues française, anglaise, espagnole et allemande, a l'honneur d'informer les habitants de la Nouvelle-Orléans qu'il tient ses cours tous les jours, le samedi excepté, de 9 heures du matin à midi, et de une heure à trois heures de relevé. Il invite en conséquence les personnes qui désireraient apprendre une de ces langues de suivre ses COURS, garantissant pouvoir, par la simplicité de sa méthode, former un élève dans l'espace de quatre mois.

Messieurs les commis apprendront en peu de temps à avoir une belle écriture, en même temps qu'ils seront mis à même de faire la tenue des livres. Il désire encore aux ouvriers et à toute personne dont la journée ne serait pas libre, les prient de suivre ses cours du soir qui commencent à 7 heures pour finir à 10 h. Les prix sont très modérés.

Classe pour les dames de 1 heure à 3 P M. Les inscriptions ont lieu tous les jours de 9 à 11 heures du matin, et de 1 heure à 3 heures de relevé, le samedi et dimanche exceptés.

Au Magasin d'Ustensiles de Ménage,
Rue Condé No 22, encoignure Madison.

FAIENCE,
PORCELAINE,
VERRERIE,
POTTERIE,
ARTICLES EN ETAIN,
IDEM PLAQUES,
LAMPES ET ACCESSOIRES,
COUTELLERIE ANGLAISE,
CUILLERS & FOURCHETTES,
USTENSILES DE CUISINE,
FORTES HUILLIERS,
PLATEAUX,
HUILE DE LARD,
CAMPHINE,
ALCOOL, &C., &C.

☞ Emballage et livraison à domicile gratis.
C. CARRERE, Rue Condé, Encoignure Madison.

PAPIERS PEINTS FRANCAIS.
DELCROIX—importateur.
No. 166, rue de Chartres, entre Conti et St Louis,
APPELLE l'attention des entrepreneurs, propriétaires, &c., sur

Le grand assortiment de
PAPIERS PEINTS,

qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages de France, des dessins les plus nouveaux et des meilleures fabriques, pour maisons, cafés, salons, &c. Papier haut satin (blanc Alva) papier glacé, sujets historiques, salle à manger, marbres, bois, statues, corniches, grapit, devants de cheminée, petits satins, papiers communs, depuis 10 jusqu'à 25 cents.

Les personnes qui viendront examiner son stock s'assureront qu'elles ne peuvent trouver mieux, ni surtout à meilleur marché.

CUISINE EN FER DE WEST,
Améliorée et brevetée à New-York.

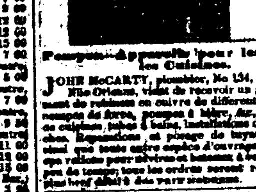

Pompes—Appareils pour les Bains et les Cuisines.

JOHN McCARTY, plombier, No 134, rue du Camp, Nlle Orléans, vient de recevoir un grand assortiment de robinets en cuivre de différentes grandeurs pompes de force, pompes légères, &c. &c. [illegible].

MAGASIN DE SELLERIE DE Newark, N. J.

ANDREW G. BULL & Co, No 15, rue du Canal, Nouvelle-Orléans, entre les rues Camp et Magasins, manufacturiers et importateurs de selleries, [illegible].
ANDREW G. BULL & CO.

MACARONI & VERMICELLE—40 caisses de [illegible] d'Italie, à vendre par [illegible] COUTUR, [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

[illegible]

PAR N. VIGNIE. [illegible]

[illegible] No 111, [illegible] rue [illegible] comprenant [illegible] deux grandes résidences en briques, à trois étages, [illegible].

[illegible] Un grand lot de terre [illegible].

[illegible] Un terrain situé dans l'îlet borné par les rues Ste-Anne, Esplanade, Dauphine et St-Claude, [illegible].

[illegible] Un lot de terre formant l'encoignure des rues St-Antoine et Moreau, mesurant 30 pieds 4 pouces de face sur la rue St Antoine, sur une profondeur de 127 pieds 10 3/4 pouces, [illegible] sur le coin des rues Ste Anne et Mandeville [illegible].

[illegible] Un lot de terre situé dans l'îlet borné par les rues Craps, Mandeville, Marigny et Amour, mesurant 50 pieds de face à la rue Craps, sur une profondeur de 120 pieds.

[illegible] Un lot de terre formant l'encoignure des rues Craps et Mandeville, mesurant 32 pieds de face à la rue Craps, sur une profondeur de 120 pieds et faisant face à la rue Mandeville. Ensemble une maison en bois No 111, contenant deux chambres, galerie fermée, un cabinet, cuisine contenant deux chambres, etc., etc.
Les banquettes et pavages sur les dites rues sont payés.

11° Un lot de terre situé rue Craps, entre les rues Mandeville et Marigny, mesurant 30 pieds de face à la rue Craps sur profondeur de 120 pieds. Ensemble, une maison No 114, contenant 4 chambres, 2 cabinets, une cuisine de 4 pièces &c.

12°—Trois lots de terre, situés dans l'îlet borné par les rues Dauphine, Frieur, Johnson et Ste-Anne, désignés par les Nos 2, 3 et 4, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Ste-Anne, sur une profondeur de 110 pieds. Sur le No 4 il y a une maison et une cuisine en bois à deux étages, etc. Sur le lot No 2 il y a une petite maison basse, etc. Les banquettes ont été pavées et payées.

13°—Un lot de terre cultivé en jardin, compris entre les rues Miro, Lepey rouse, Tonti et Orleans, entouré en pieux debout; il existe sur cet îlet une vieille maison et puit bourré.

14°—Une belle terre d'une grande valeur, située à Gentilly, près du golf, nord Pontchartrain, bornée d'un côté par la propriété de M. P. Martel et de l'autre par le faubourg Darcantel, mesurant six arpents de face au Chemin de Gentilly, sur une profondeur de 20 arpents. Cette belle propriété est entourée en pieux debout et se trouve en partie élevée sur le lieu le plus élevé de Gentilly. Le cyprière qui commence à environ six arpents du Chemin est très bien boisée et n'a jamais été exploitée.

Ensemble les améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison de maître, à deux étages, construite en brique, et partie briquetée entre poteaux, contenant une grande pièce aux deux étages, une grande cuisine, une grande écurie, un petit écurie, étable, remise, 6 grandes citernes, etc. Le tout conformément aux plans qui sont maintenant exposés à la Bourse St-Louis.

CONDITIONS :—L'acquéreur des maisons et grand lots de terre assumera le paiement de cinq billets de $21 chacun payables le 1er mai 1853, 1854, 1855, 1856 et 1857. Pour la balance de l'adjudication : un tiers comptant, et la balance à 1, 2 et 3 ans de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur, et portant intérêt à raison de 8 pour cent par an jusqu'au parfait paiement, [illegible].
Les actes de vente par devant A. Mazureau, notaire public.

Vente positive et sans réserve pour opérer un partage, de belles de terre situés à Boulogny et connus comme POTTERIE DE BOULIGNY.
PAR J. A. BONNEVAL.

IL sera vendu à l'encan, le samedi, 30 courant, à l'Arcade de Banks, sans réserve :
22 Lots de terre situés à Bouligny, désignés par les numéros de 1 à 22 inclusivement, bornés par les rues Cadix, Valence, Jersey et Laurel—le plan de la dite propriété, avec un plus qui sera exposé à l'Arcade pour le jour de la vente.

Ces terres se trouvent situés près du fleuve et l'Avenue Napoléon et dans le quartier le plus élevé de Bouligny.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à 12 et 18 mois de crédit en billets portant hypothèque sur les terrains, devant par coupons à la convenance des vendeurs et à 8 pour cent d'intérêt en cas de non-paiement à échéance.
Les actes de vente parde vant A. Chiapella, notaire public, aux frais des acquéreurs.
VENTE POSITIVE ET SANS RESERVE.

BAINS SULFUREUX
De vapeur sèche
ET FUMIGATIONS.

DEPUIS qu'on a recours aux bains de vapeur sèche et aux fumigations aromatiques pour la guérison des maladies cutanées, douleurs rhumatismales, névralgies, catarrhes chroniques, paralysies, scrofules, [illegible].

Le soussigné, après vingt années d'expérience vient de perfectionner l'Appareil Fumigatoire de manière à éviter l'écueil des vapeurs, [illegible].

☞ MM les médecins sont invités à visiter l'établissement, qui se trouve aussi la Fabrique de Parfumerie.
RUE ST LOUIS, No 263, entre les rues Villeré et Robertson.
F. MAUBERRET

PHILIPPE ALLENET, 53 et 55, rue Chartres

EN débarquement des navires Empire City et Hélios Holmes, de New York, et Sarah Bridge, du Havre, un nouvel approvisionnement de garnitures de printemps, renfermant tous les articles nouveaux et désirables que chaque jour produit.

L'établissement est aussi très abondamment assorti de toutes sortes de fournitures pour la broderie et les travaux à l'aiguille; laines et soies à broder, fils de coton et de lin, [illegible] peignes à démêler de toutes sortes, brosses à habit, à tête, à dents, à ongles, &c. Parfumerie, savons, poudre de toilette, houppes à poudrer, etc.

Canevas de 2/0 jusqu'à 1,000 points; 2/3 de yard à 2 yards de large.

Un assortiment des articles d'utilité, même de fantaisie, n'y ont pas été oubliés non plus : peignes riches à nœuds en écaille, en buffle imitation et en buffle, peignes à démêler de toutes sortes, brosses à habit, à tête, à dents, à ongles, &c. Parfumerie, savons, poudre de toilette, houppes à poudrer, etc.
200 accordéons bien d'accord, de 8 à 14 touches.
PHILIPPE ALLENET.
53 et 55, rue de Chartres

Librairie Religieuse et Classique.
CHARLES GUEBLIEAU & CO.
203, Rue Royale, au coin de la rue d'Orléans,
Seuls agents en cette ville pour les Orgues expressives de Stein,

ONT reçu par les derniers arrivages de France un grand assortiment d'ouvrages religieux et classiques, qui, ajouté au fonds qu'ils avaient déjà, rend leur collection d'ouvrages de ce genre aussi complet que possible—Cette collection comprend aussi un grand nombre d'ouvrages à reliures très riches pour présents et pour prix.
Leur fonds d'ornements d'église et de croix, chapelets et médailles, a été considérablement augmenté.
Parmi les articles de nouveauté qu'ils offrent aussi en vente se trouvent quelques objets d'art qui méritent l'attention des amateurs.
Leur assortiment de parfumerie des magasins de L. J. Piver, de Paris et de Londres, et de Lubin, de Paris, ne laisse rien à désirer.
Ils ont l'honneur de prévenir le public que la liste de souscription à leur cabinet de lecture est ouverte.

MODES ET NOUVEAUTES.
ISAAC SAWIN,
44, rue du Camp, au 1er.

A MAINTENANT en magasin un très joli assortiment de :
Chapeaux crin pour dames,
Chapeaux paille pour dames et fillettes
Capotes soie pour printemps,
Bergères pour fillettes
Chapeaux paille pour enfans,
Rubans, Voilettes,
Crêpes, Ruches,
Tarlatanes,
Mantelets pour printemps,
Broderies,
Crêpe lisse,
Robinet, Tulle,
Velours noir étroit,
Garnitures, Fleurs, &c.

☞ A toujours un joli assortiment de chapeaux paille dans les prix de 75 cts. à $1. Il appelle l'attention des acheteurs en gros, aux articles ci-dessus énumérés, les assurant que le tout sera vendu à des prix très réduits.
ISAAC SAWIN, 44, Camp, au 1er

Maison de la Nouvelle-Orléans.
26 mars 1853.
Conseil Commun de la ville de la Nouvelle-Orléans.
No. 730.

RESOLU que le Conseil Commun a l'intention d'ouvrir les rues suivantes, pourvu qu'aucune opposition valable ne soit faite à cette mesure. La rue Dryades sera élargie et ouverte jusqu'à la rue Carroll, la rue Bacchus jusqu'à la rue Coffee; le Chemin Fédéré de la rue Religieuse jusqu'à la rue Tchoupitoulas, en vertu de l'Acte du 5 avril 1832, pourvoyant à l'ouverture, au tracé et à l'amélioration des rues de la ville de la Nouvelle-Orléans et de l'acte amendant le dit acte, approuvé le 3 mai 1847. Le Maire est par le présent autorisé à publier le dit avis, pendant trente jours, en anglais et en français, dans l'Abeille et le Crescent. Les dits rues devront être ouvertes [illegible] et le cahier des charges que fournira le voyer.
(Signé) FRANS. ALPUENTE, Président du Conseil des Assistants-Aldermen
(Signé) WM C. C. CLAIBORNE, Président du Conseil des Aldermen
Approuvé le 26 mars 1853.
(Signé) A. D. CROSSMAN, Maire

Mairie de la Nlle-Orléans.
26 mars 1853.

☞ Conformément à la résolution ci-dessus, passée par le Conseil commun de la ville de la Nlle-Orléans, approuvée ce jour avis est donné que trente jours, et pas moins, à partir de la présente publication, la Corporation de la ville de la Nouvelle-Orléans prendra en considération les améliorations mentionnées dans la dite résolution, savoir : La rue Dryades sera élargie et ouverte jusqu'à la rue Carroll, [illegible].
A. D. CROSSMAN, Maire.

QUINCAILLERIE
AUX PRIX COUTANT,
Pour de Comptant,
LE SOUSSIGNE,
En liquidation,
Offre à vendre au No 59, rue de la Levée, Entre St-Louis et Conti,
Son STOCK de QUINCAILLERIE, en gros et en détail, au prix coûtant,
Pour de Comptant.

☞ Les marchands de la ville et de la campagne sont priés de venir examiner l'assortiment.
P. A. LANAUZE, 59, Rue de la Levée.

GRAND BAZAR!
P. MASSIP,
Rue Condé, No 15, maison Pontalba.

VIENT de recevoir par le navire Old England, du Havre, les articles suivants, qu'il offre à vendre aux prix les plus réduits :

Articles pour dames.

Jupons broderie anglaise,
Guimpes et chemisettes brodées,
Bandes jaconat broderie anglaise
Entre deux,
Manches jaconat et mousseline,
Mouchoirs batiste brodés,
Mouchoirs unis et à ourlets,
Gros de Naples noir et couleurs,
Gros de Naples broché riche,
Robes volant, grande nouveauté,
Eventails nacre et corne,
Gants de peau, Jouvin, à 75 cts.

Articles pour hommes.

Chemises en toile, de $40 à $75 la douzaine,
Chemises à devants de toile,
Chemises en coton,
Chemises en mérinos,
Caleçons en mérinos et en laine,
Casimir nouveaux dessins,
Drap noir et bleu,
Cravates taffetas noir et couleur de satin,
Devants de chemises en fil et en coton,
Mouchoirs à vignettes, imprimés,
Gants de peau, Jouvin, à $1.

MARCHANDISES DE PRINTEMPS—En débarquement du Lemuel Dyer.
2 caisses mousseline damassé à pour pr. rideaux.
2 do rideaux brodés riches.
2 do mousseline à pois, couleur et blanche.
3 do toile de lin à broder,
4 do paraphue 20 et 30 pouces noir et couleur.
2 do mérinos double pure laine,
6 do guingham extra fin,
4 do fil d'écosse,
1 do Coutil nouveautés, à vendre par H. DE GOER & RIFFLARD.

CHARLES BYRNE,
Manufacturier d'objets en cuivre, tôle et ferblanc,
ET MARCHAND DE
POELES, GRATES, BARRES DE GRATES, &c.,
46 rue Tchoupitoulas, 46,
A constamment en main un assortiment complet de Ferblanterie et d'articles en cuivre, poêles, tuyaux de poêles, &c.
Et en exécute sous le plus bref délai, à des prix raisonnables.
☞ Le plus grand soin sera donné aux ordres qui lui parviendront de la ville ou de la campagne.

AVIS.
GUSTAVE PORÉE. LÉON GIRARD.
PORÉE & GIRARD,
Marchands Commissionnaires,
Importateurs de vins, eaux-de-vie, liqueurs, etc., Rue St-Louis, No 7, près la rue Vieille-Levée.

Zinc, Cuivre, Ferblanc.
L. F. DELAMARE,
Rue de la Douane, entre Bourbon et Royale.

ENTREPREND travaux de zinc, plomb, cuivre, ferblanc et tôle. Objets de fabrication, de commodité, supérieure à tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour; ustensiles de ménage, bains et baquets de toutes formes, filtres et fontaines, garde-robes pour cabinets et chambres, garanties inodores; pompes, installation de bains Javabox, &c.
Travaux de bâtiments en zinc, corniches, ventilateurs, chassis, dalles, tuyaux.
Couvertures en zinc garanties vingt ans sans réparations.

COGNAC—40/4 et 85/4 Jean Louis 1811. 9/2 et 8/4 Maglory 1834. 70/4 Mondou 1840. 65/4 Laville 1842. 10 3/4 Montezun 1840, 90/4 et 19/2 J. J. Durand, sous les clés de la douane et ayant droit au drawback, à vendre par J. & J. TARDOS, 31, Vieille Levée.

VIN en caisses—2,300 caisses vin Margaux Médoc, St-Estèphe, St-Julien, St-Emilion, sous les clés de la douane et ayant droit au drawback, à vendre par J. & J. TARDOS, 31, Vieille Levée.

GRAINES FRAICHES DE JARDINAGE,
Pour le Printemps et l'Eté.

Reçu par le navire Old England, du Havre :

Radis demi-longs, roses.	Choux fleur demi dur,
Radis ronds, roses,	Choux fleur d'Italie,
Raves, longues roses,	Choux raves,
Radis noirs,	Choux navet rutabaga,
Radis jaunes,	Choux cavalier,
Carottes demi-longues,	Choux milles têtes,
Carottes courtes,	Choux moelleux,
Carottes longues,	Cresson de fontaine et Alénois.
Betteraves courtes, rouges,	Persil et cerfeuille,
Betteraves longues, rouges,	Salsifis et Panais, 1/2 long,
Bette blanche ou carde,	Roquette et mâche,
Laitue royale,	Cardon blanc d'Espagne,
Chicorée frisée,	Melons, 4 variétés,
Scarole jaune,	Concombres, longs verts,
Céleri grand plein blanc,	Squash nain, blanc,
Céleri plein blanc, tare,	Navets, 4 variétés,
Céleri plein, rose,	Epinard, large feuille,
Céleri raves.	Concombre Russe.
Poireau gros court,	Giraumont et moutarde,
Oignons et ciboules,	Ognes plaquets doux
Aubergines et tomates,	d'Espagne.
Choux pommés, 12 variétés,	

Pois, 8 variétés, haricot nain, 8 variétés, haricot à rames, 5 variétés, graines fourragères, St-Foin, Luzerne, trèfle incarnat, betteraves champêtres, carotte fourragère.

P. S. On trouvera une grande variété de plantes et d'arbustes en pots, pouvant se transplanter en toute saison. Adresser au magasin.
Le tout à bas prix choisi.
J. MENARD, 151, rue Vieille Levée, entre Hôpital et Quartier.

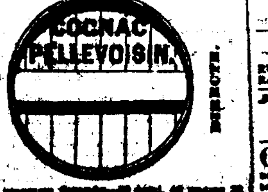

VENTES A L'ENCAN.

Vente par autorité d'Hôtel-de-Ville [illegible].
PAR BERNARD TURPIN.

JEUDI 28 avril 1853, à 10 heures [illegible] sans réserve, [illegible]
[illegible]
100 caisses vin blanc Haut Sauterne,
[illegible] sardines à l'huile,
[illegible] huile d'olive,
[illegible] vermouth "di Torino",
[illegible] chocolat d'Espagne,
[illegible] cigares de la fabrique Orange Grove, à Alger.
Conditions à la vente.

Beaux Terrains et Belle Propriété situés dans le Troisième District.
PAR J. B. BLACHE & Co.

SAMEDI 30 courant, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis, entre les rues de Chartres et Royale :
Un îlet [illegible] Chemin de Gentilly.
Un terrain situé dans l'îlet borné par les rues [illegible], l'Union, encre Conseiller et Union district, rue de 30 pieds environ de face à la rue [illegible], Ensemble la maison No 6, nouvellement réparée ayant un portail, cuisine, galerie, chambre au grenier, communs, water works, &c., [illegible].

Conditions :—Pour les terrains 1/3 comptant, le reste à 6, 12 et 18 mois de crédit en billets sans endossement, portant hypothèque.
Pour le lot de terre et la maison, 1/3 comptant, le reste à 1, 2 et 3 ans de crédit, en billets bien endossés à satisfaction portant hypothèque spéciale.
Les billets qui ne seront pas payés à échéance porteront intérêt à raison de 8 pour cent l'an, sans escompte, jusqu'au parfait paiement.
Actes de vente pardevant A. Ducatel, notaire public, aux frais des acquéreurs.

Vente d'un bel ameublement, de Piano, Tableaux, Gravures, &c.
PAR J. A. BEARD & MAY, Encanteurs.

JEUDI 28 avril, à onze heures, il sera vendu tout l'ameublement, &c. de la maison dernièrement occupée par MM. Holmes & Mills, au No 121, rue du Canal, entre Carondelet et Baronne, comprenant des meubles en acajou et en bois de rose, des tables à écrire, chaises, lits à colonnes, [illegible], et des objets fabriqués par MM. Seignouret et Mallard, de la Nouvelle-Orléans, et par Roux, de New-York. Tous les meubles, rideaux, draperies, glaces, &c. sont en parfait état. Des catalogues seront délivrés quatre jours avant la vente, et le public sera admis à voir visiter de onze heures à midi.
Conditions : comptant, sur livraison.

Belle maison de résidence en face du Bayou St Jean.
PAR J.A. BEARD & MAY, encanteurs.

IL sera vendu à l'encan sans réserve, samedi 30 avril 1853, à midi, à l'Arcade de Banks :
Cette belle propriété de Mme Herries, située sur la propriété de M. F. M. Fisk, sur le chemin du Bayou, près du pont. La dite propriété mesure 191 pieds 10 pouces de face sur une profondeur de 401 pieds 9 pouces 6 lignes. Les améliorations comprennent : une maison, dépendances, cabanes à nègres, etc., etc. Le jardin contient une grande variété d'arbres fruitiers, arbrisseaux, plantes etc., avec un jardin potager en pleine culture.

Cette propriété est située dans un des environs les plus agréables de la Nouvelle-Orléans, le sol est élevé et la rue sur le Bayou St Jean est très belle.

Conditions de la vente :—Un cinquième comptant et la balance à 1, 2, 3 et 4 ans de crédit en billets portant hypothèque sur la propriété et intérêt à raison de 8 pour cent l'an du jour de la vente à l'échéance. Les dits billets, dans le cas où ils ne seraient pas payés à l'échéance, porteront intérêt à raison de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement.
Les actes de vente pardevant H. P. Caire, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
L'acquéreur paiera la réclamation (s'il en existe une) de la Compagnie du Desséchement.

VENTES A L'ENCAN.

Vente positive de Belles Propriétés [illegible], des Actions [illegible] des Citoyens, [illegible].
PAR N. VIGNIE, Encanteur.

JEUDI 28 avril, à midi, il sera vendu, [illegible] rues Bourbon, Bienville, Conti [illegible], mesurant 28 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue Bienville, sur une profondeur de 105 pieds et 7 pouces, [illegible] le No 63, contenant un grand magasin à l'usage de Boulangerie de Paris, huit chambres dans les étages supérieurs, une cuisine en briques à trois étages, contenant six chambres, un magasin au fond, des communs, un grand puits, latrines, hydrant, &c.

Cette propriété est louée à bail pour quatre ans, au taux de $1,200 par an—ensemble 200 actions de la Banque des Citoyens qui y perçoit, &c.

2°—Un lot de terre formant l'encoignure Sud des rues Bourbon et Orléans, mesurant 32 pieds et 3 pouces de face à la rue d'Orléans, sur une profondeur de 80 pieds 8 pouces et 4 lignes. Ensemble une grande maison en briques à deux étages, contenant un grand cabinet au rez-de-chaussée, quatre chambres dans l'étage supérieur, deux cabinets dans le grenier, une cuisine en briques à deux étages, latrines, hydrant, &c. louée à raison de $1,000 par an—ensemble 170 actions de la Banque des Citoyens.

Conditions : L'acquéreur de la propriété ci-dessus assumera le paiement d'un prêt sur actions (stock note) de $6,000 dû le 1er janvier 1861, et aussi un billet hypothécaire de $871 50 dû le 15 octobre 1853—Pour la propriété 2e décrite l'acquéreur assumera le paiement d'un prêt sur actions (stock note) de $3,700 dû le 1er octobre 1853. Les dits stock notes sont payables tous les ans, sujets aux conditions de la charte de la Banque—Aussi, les contributions annuelles, &c. &c.—Pour le reste de l'adjudication un tiers comptant, et la balance à un crédit de 6 et 12 mois en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque sur les dites propriétés.

Terrains de valeur dans le faubourg Tremé.
Vente sans limite de 79 terrains de choix, compris principalement entre les rues Broad, St-Jean, Washington et [illegible] améliorations du Bayou St-Jean.
(Vente à de très longs termes.)
PAR N. VIGNIE, Encanteur.

JEUDI 28 avril, à midi, il sera vendu dans la rotonde de l'Hôtel St-Louis, sans réserve,
HUIT TERRAINS dans l'îlet borné par les rues Prieur, Broad, Boucardie, St-Jean et Washington.
DOUZE TERRAINS dans l'îlet borné par les rues Seconde, Troisième, St-Jean et Washington.
DIX-SEPT LOTS dans l'îlet borné par les rues Quatrième, Cinquième, St-Jean et Washington.
TREIZE LOTS dans l'îlet borné par les rues Cinquième, Sixième, St-Jean, Washington et Lepage.
ONZE LOTS dans l'îlet borné par les rues Cinquième, Sixième, Lepage et ci-devant Corderie.
DOUZE LOTS dans le bel îlet borné par les rues Esplanade, St-Jean, Broad, Washington et Septième.
SIX LOTS dans l'îlet borné par les rues Broad, Septième, Washington et Lepage.
Le tout conformément à un grand plan maintenant exposé à la Bourse St-Louis.
Termes et conditions :—Un quart comptant, et la balance à un crédit de un et deux ans, en billets sans endossement, garantis par hypothèque sur lesdits terrains.
Les actes de vente pardevant A. Chiapella, notaire public.
Les plans lithographiés seront distribués au bureau de l'encanteur, à l'encoignure de la rue Conti et du passage de la Bourse.

Cuisinière, Blanchisseuse, repasseuse, &c.
PAR N. VIGNIE, encanteur.

VENDREDI 29 avril 1853, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis :
DICK, griffe âgé d'environ 27 ans, bon sujet, mais sujet aux rhumatismes.
SQUIER, âgé d'environ 45 ans, habitué à faire des journées.
MATHILDE, négresse âgée d'environ 40 ans, bonne domestique de maison, bon sujet, habituée à faire des journées.
MARY, orpheline, âgée d'environ 9 ans.
HENRIETTE, négresse âgée d'environ 36 à 37 ans, bonne cuisinière, bonne blanchisseuse et domestique de maison.
VICTORINE, négresse âgée de 35 ans, marron une nuit, ayant une plaie à la jambe. Ensemble son enfant Joe, âgé de 6 ans.
Conditions :—Un tiers comptant et la balance à un crédit de 6 et 12 mois en billets endossés à satisfaction et hypothéqués sur les esclaves qui sont tous garantis, à l'exception de Victorine.

Terrains et constructions situés à l'encoignure Ouest des rues Royale et Ursulines.
PAR N. VIGNIE, Encanteur.

LUNDI, 2 de mai 1853, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis :
1°—Un lot de terre mesurant environ 33 pieds de face à la rue Royale, sur une profondeur d'environ 67 pieds et 11 sur la face à la rue des Ursulines. Ensemble une maison briquetée entre poteaux, No 253, et une petite cuisine en briques, etc.
2°—Un autre lot de terre mesurant 30 pieds de face à la rue Royale, sur une profondeur de 67 pieds, ensemble une petite cuisine en briques qui s'y trouve, etc.
Conditions—Un quart comptant et la balance à un crédit de douze mois, en billets endossés à satisfaction et garantis par hypothèque sur les dits terrains.

Succession de D. F. Guez.

IL sera vendu à l'encan le 5 mai entre midi et cinq heures de l'après-midi à la HALE St-Louis, (Bourse du Trait), [illegible] QUATRE LOTS DE TERRE avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, [illegible].
Conditions de la vente :—Les billets à douze mois de crédit, endossés à la satisfaction de l'administrateur et portant hypothèque spéciale sur les propriétés jusqu'à parfait paiement.
Il ne s'agit que du mobilier ; [illegible].
Un bateau à vapeur partira de la Nouvelle-Orléans [illegible].

Collége dirigé par Mr Jégou, Mr Sainte et Gaulé Majelain situé rue Ste-Anne, vis à vis la place d'Armes, ancienne place Congo.

L'OUVERTURE de cet établissement a eu lieu le 1er avril.
Noms de MM. les professeurs actuellement employés :
Mr. Parmentier, classe lecturer in the University of N. York professeur d'histoire et d'Anglais.
Mr. Hire, professeur d'anglais.
Mr. Saul, professeur d'écriture.
Mr. Gr. [illegible], professeur primaire.
Mr. Jégou, professeur de français et de mathématiques.
Mr. Jeunne, professeur de dessin
Professeur de musique à part.
J'annoncerai avec plaisir aux familles, que M. Letranc, curé de Ste-Anne, dont le zèle et le mérite sont parfaitement appréciés, se charge de l'instruction religieuse.
A partir du mois prochain, établissement recevra des pensionnaires.
Le nombre de l'école primaire, est une classe à part, leur récréation a lieu une demi heure avant celle des grands et ils sortent de classes à 4 minutes avant les autres.

EN magasin et à vendre par les soussignés :—703 quarts bœuf salé Cutler & La Rochelle,
60 demi boites pois verts de Nantes,
40 do do champignons do,
60 caisses fruits au jus assortis, de Teyssonneau, Faure et Bettilbomé,
100 caisses fruits à l'eau-de-vie assortis,
20 do prunes à l'eau-de-vie do,
30 do cerises à l'eau de vie do,
50 do vin rouge et ordinaire, 1re qualité,
600 do do do St Julien et St Estèphe,
300 do do do St Julien et St Estèphe,
100 barils vin blanc Haut Sauterne et Barsac,
93 do vin de Malaga,
62 quarts do d'[illegible],
50 barils do do,
40 quarts vin d'Oporto de Marseille,
20 do vin de Madère de Marseille,
100 sacs amandes à la dame,
20 paniers champagne en pintes, de Venoge & Co,
14 do do vin de Madère importé, 1re qualité,
10 do vin de Xérès.
5 quarts pipes cognac R.R., 1re preuve,
9 octaves do do,
40 quarts do J. J. 2me preuve, Prost & Co, Rochelle,
12 octaves cognac R.R., 1re preuve,
12 quarts do E. Lampuy, do.
Fco DE FUENTES & Co, 22, Vieille Levée.

$20 de récompense.

PARTIE, marronne, le 2 du courant, la petite négresse FRANCES, âgée d'environ 27 ans. Elle a une tache claire au front, de belles dents, une bonne figure et marche les pieds en dedans. Elle a été trouvée en date des 1er avril. Ladite récompense sera payée [illegible] sera donnée à quiconque la ramènera au soussigné ou la logera dans une des geôles de cette ville.
M HIDALGO, 106, Vieille Levée.

Bottes, Souliers et Chapeaux.
271 caisses en débarquement des navires Hukaley, Metoor, et de la barque Figaro, à vendre à bas prix et à des conditions libérales par J. HOBBS & Co. 12 et 14, rue de la Douane

LIBRAIRIE DE FRANKLIN,
No 12, rue St Pierre, maisons Pontalba, en face de la place Jackson.

OUVRAGES de médecine, livres de lois, livres d'école, ouvrages divers et les dernières publications à bon marché.
Toujours en main et à vendre à la librairie Franklin : un assortiment complet de registres blancs et de fournitures de bureau.
☞ Le soussigné achète des livres de seconde main.
JOSEPH COHN, propriétaire, Successeur de J. Fowler.

HOPITAUX VETERINAIRES.
Pour toute espèce d'animaux domestiques.
ET ATELIER DE MARECHALERIE.
Rue Bourbon, entre Dumaine et St Philippe, 258.

CEDANT aux désirs de plusieurs propriétaires d'animaux, M. Delrieu, médecin vétérinaire, lauréat des écoles vétérinaires de France, vient de transférer son domicile rue Bourbon, où il a établi de vastes hôpitaux vétérinaires pour y recevoir les animaux malades. Un atelier de maréchalerie exploité par des maréchaux habiles confectionnent également les ferrures françaises et américaines et sous la surveillance immédiate du vétérinaire, complétent cet important établissement.
M. Delrieu prend des abonnements pour les ferrures et les traitements, ensemble ou séparément.
Ses rapports et sa correspondance avec les marchands de chevaux du Nord, de l'Ouest et de la ville, le mettent à même de renseigner les personnes qui désirent faire l'acquisition de chevaux ou mulets—à cet effet il est ouvert à son office un registre pour les ventes, achats et échanges d'animaux domestiques.
Consultation de midi à 3 heures.

ARNOUX,
Encoignure Ste Anne et Condé, maison Pontalba.

RECOIT en ce moment, par les derniers arrivages d'Europe et du Nord, un assortiment de marchandises de printemps, telles que :
Brillantés, nouveaux dessins, de Pompadour;
Barèges unis, quadrillés genre écossais, Pompadour, à volants;
Organdis imprimés, Pompadour, à volants;
Foulards imprimés pour la saison;
Gros de Naples blanc et vert, pour mantelets;
Cols et chemisettes brodés, broderie anglaise;
Mousseline Suisse unie, do do brochée et à pois;
Rubans fantaisie, do soie pour garnitures;
Bandes brodées; festons et entre deux jaconats;
—AUSSI—
Un assortiment complet d'articles de ménage.
Le tout à des prix réduits.
Désireux de réduire son stock d'hiver, il offre les marchandises de laines qui le composent au prix coûtant.
☞ M. H. Ducatel, intéressé dans la maison ci-dessus, se recommande à ses amis et connaissances.

EN débarquement du navire "Thompson," de Bordeaux, 200 barriques vin rouge, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13 & 15, rue St-Louis

B. TALAMON,
Seul agent de la marque d'eau-de-vie HENRY SOUTTON 1850 et 1851.
156 et 158, rue Royale.

Jr B. FREAU. A. COUTURE. TH. CASTAINGS.
J. B. FREAU & Co.,
Négociants Commissionnaires.
No 38, rue Gravier. NOUVELLE-ORLEANS

TH. HIRSCHBERG, D. M.,
Médecin élevé en Allemagne et à Paris.
RUE DU MAINE, No 55, entre les rues Conti et Royale.

John Hall. W. E. Rodd.
HALL & RODD,
NEGOCIANTS COMMISSIONNAIRES,
No 1, Front Levée, Nlle-Orléans.

CIGARES de la Havane—Reçu par le brick Mary Elizabeth, [illegible], et en magasin en toute [illegible], à vendre par G. JORDA, importateur, 35, rue Commune, au premier.

CHANDELLES [illegible] à vendre par G VALETON & Co [illegible], rue Tchoupitoulas

---

VENTES DE CE JOUR.

Vente sans réserve de 600 lots de terre à la Nouvelle-Orléans, ville de Jefferson, Bloomingdale, [illegible], Carrollton et Mc Donoghville.
PAR J. A. BEARD & MAY, Encanteurs.

MERCREDI, 27 avril 1853, à midi, il sera vendu à l'encan, à l'Arcade de Banks, ville de la Nouvelle-Orléans, les propriétés ci-après décrites, savoir :

1o—DIX-HUIT LOTS DE TERRE à Bloomingdale, dans l'îlet compris entre les rues Liberté, Greenwood, Home, et la ligne de Macarthyville, désignés par les Nos 1 à 18 inclusivement.

2o—VINGT QUATRE LOTS DE TERRE bien situés pour des résidences, dans la ville de Carrollton, à cinq îlets du chemin de fer, dans l'îlet compris entre les rues Lincoln, Monroe, Burdett et Cinquième, désignés par les Nos 1 à 24 inclusivement.

3o—DEUX LOTS DE TERRE dans la ville de Jefferson, (autrefois Bouligny), dans l'îlet compris entre les rues Magnolia, Live Oak, Ligne Supérieure et Ligne inférieure de la rue des Magasins.

4o—TRENTE-DEUX LOTS DE TERRE dans le premier District de la Nouvelle-Orléans (anciennes Deuxième Municipalité), dans l'îlet No 11, compris entre les rues Maxime, Cortez, Gravier et Commun, désignés par les Nos 1 jusqu'à 32 inclusivement, bien situés pour maisons de résidence ou jardins potagers.

5o—DEUX LOTS DE TERRE dans le même district, dans l'îlet compris entre les rues Roman, Prieur, Jackson et Canal, désignés par les Nos 20 et 21.

6o—QUINZE LOTS DE TERRE dans le même district, dans l'îlet compris entre les rues Nouveau Canal, Ulloa, Magne et Alexandre, désignés par le No 1 jusqu'à 15 inclusivement.

7o—VINGT-SIX LOTS DE TERRE à Métairieville, dans l'îlet No 75, compris entre l'Avenue du Lac et les rues Walnut, Orléans et Raspberry, faisant face à la rue Jefferson et le chemin de fer du lac Pontchartrain.

8o—NEUF LOTS DE TERRE dans le deuxième district, (ancienne deuxième municipalité), dans l'îlet No 20, compris entre les rues Bienville, Conti, St Jacques et l'Avenue de Carrollton, désignés par le No 1 jusqu'à 9 inclusivement.

9o—UN LOT DE TERRE dans le quatrième district, (autrefois Lafayette), dans l'îlet compris entre les rues Apollo, Bacchus, Première et Philip. Le dit lot mesure 30 pieds de face à la rue Philip, sur une profondeur de 61 pieds 6 pouces entre lignes parallèles.

10o—QUATRE-VINGT SEIZE LOTS DE TERRE, dans la ville de Carrollton, dans l'îlet compris entre les rues Hamilton, Henry et Jackson, Destrehan, Oak et Nouvelle. On pourrait établir des jardins potagers sur les lots qui se trouvent dans le troisième rangée d'îlets à partir du nouveau chemin de fer de Carrollton.

11o—VINGT QUATRE LOTS DE TERRE dans la ville de Carrollton, bien situés, dans l'îlet compris entre les rues Septième, Elliott, Jefferson et Cambronne.

12o—QUINZE LOTS DE TERRE à Rickerville, dans l'îlet compris entre les rues Pitt, Boudousquié et Léonidas et l'Avenue de Peters. Le dit îlet est désigné par le No 46 sur le premier plan.

13o—CENT QUATRE LOTS DE TERRE à Métairieville, dans les îlets Nos 37, 51, 52 et 53, faisant face au chemin de fer de la rue Jackson et Pontchartrain.

14o—DEUX ILETS DE TERRE, dans la ville de Carrollton, bien situés pour maisons de résidence ou jardins potagers, désignés par les lettres A. et B. bornés par l'Avenue de Carrollton ou du Canal, les rues Short, Washington, Dixième et Nouvelle et près de la résidence de M. Lorette. Il y a, sur l'Avenue du Canal, un chemin en planches, qui s'étend au chemin à coquilles de Mc Guire.

15o—SOIXANTE-DEUX LOTS DE TERRE, sur lesquels on pourrait établir des jardins potagers ou tout autre à Rickerville, dans les îlets Nos 75, 76, 81 et 82 compris entre les rues Long, Breslaw, Bruxelle, Foréal, Joseph et Octavie.

16o—CINQ LOTS DE TERRE à Carrollton, dans l'îlet F, compris entre les rues Cinquième, Mayn, Jackson et ligne supérieure, et faisant face à la rue Jackson.

17o—VINGT-QUATRE LOTS DE TERRE dans Carrollton, dans l'îlet compris entre les rues Cambronne, Pritchard, Madison et Dixième, désignés par l'îlet No 5.

18o—QUATRE-VINGT-SEIZE LOTS DE TERRE à Carrollton, près du chemin de fer, du chemin à coquilles et de Jackson, dans les îlets 269 A, 269 B, 270 A et 270 B, compris entre l'Avenue du Canal ou Carrollton, et les rues Dublin, Madison, Soixante, Stéphanie et Du Sapeline.

CONDITIONS :—Pour les propriétés Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18 et 19 un tiers comptant et la balance à un et deux ans de crédit, en billets portant hypothèque sur les propriétés et intérêt à raison de 5 pour cent l'an du jour de la vente à l'échéance, et en les dits billets ne sont pas payés à l'échéance, ils porteront intérêt à raison de 8 pour cent l'an jusqu'au parfait paiement.—Pour la propriété No 4, l'acquéreur assumera le paiement d'un billet hypothécaire de $213 26, payable le 9 mars 1854, et de cinq billets de $450 chaque, en date du 5 décembre 1852, payables à 1, 2, 3, 4 et 5 ans de la date, avec intérêt à 6 pour cent l'an à partir de la date jusqu'à échéance, et la balance en un tiers comptant et le reste à un an de crédit, en un billet portant hypothèque sur les propriétés et intérêt à raison de 6 pour cent l'an, du jour de la vente à l'échéance.

Les terres de propriété ci-dessus méritent l'attention des spéculateurs et des personnes qui désirent acheter des terres en ville pour établir des lots ou des fermes et jardins potagers. Une grande partie de ces propriétés conviendrait parfaitement pour des lieux de campagne. Le tout sera vendu sans aucune réserve.

Les actes de vente par devant T. O. Stark, Richard Brenan et James Graham, notaires publics, aux frais des acquéreurs.

VENTES A L'ENCAN.

Vente de Meubles.
PAR J. A. BEARD & MAY, encanteurs.

JEUDI, 5 mai, à 11 heures, il sera vendu à la bourse de la maison, le mobilier complet de R. W. Montgomery, qui se trouve dans la maison récemment occupée au coin des rues Canal et Bourgogne, et comprenant des meubles en acajou et en bois de rose faits par Mallard & Co, de New-York, et parfaitement en bon état, se composant d'ameublements de salon complet, tables, tables de toilette, [illegible], lits [illegible], chaises de chambre, meubles de chambre et de salle à manger, &c. Le catalogue sera délivré avant la vente, [illegible].
Conditions de la vente—Comptant.

Grande habitation de prix à vendre dans la paroisse de Terrebonne, Louisiane, pour clore une société.
PAR J. A. BEARD & MAY, encanteurs.

IL sera vendu à l'encan, mardi 24 mai 1853, à midi, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, ville de la Nlle-Orléans, la grande habitation de valeur ci-après décrite, savoir :

Toute cette habitation connue sous le nom de "habitation de Beatty et Thibodaux", située à environ 7 milles au-dessous de la ville de Thibodaux, bayou Lafourche et de [illegible], paroisse de Terrebonne, [illegible] par John C. Beatty, mesurant environ 4000 arpents plus ou moins, dont 800 à 1000 arpents défrichés, et 500 arpents en cannes, [illegible].

Les améliorations consistent en une belle maison en briques, [illegible], sucrerie et moulin à vapeur, [illegible].

Conditions de la vente :—Un quart comptant, un quart à un an, [illegible].
L'acte de vente pardevant Théo. Stark, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

Succession de J. Maloon jr., décédé.
PAR VINCENT & Co.,

IL sera vendu lundi, 2 mai 1853, à l'Arcade de Banks, à midi, en vertu d'un ordre de l'honorable 2me Cour de District,
Le nègre Paul, âgé d'environ 33 ans, bon ouvrier.
Conditions :—Comptant.
L'acte de vente pardevant A. Ducatel, notaire public.

ETAT DE LA LOUISIANE—PAROISSE ST-JEAN-BAPTISTE.
Cour du Quatrième District Judiciaire
Antoine Vickner Senr. et autres vs Emilie Gendron et autres—No 337.

JEUDI, 28 avril 1853, à dix heures du matin, en vertu d'un décret rendu le 22 courant, par la Cour du Quatrième District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, dans et pour la paroisse St-Jean-Baptiste, il sera exposé en vente publique, sur l'habitation ci-après décrite, par Valery Vickner, administrateur de la succession de dame Dorothée Cuvilier, décédée, épouse du sieur Antoine Vickner senior, et de la communauté qui a existé entre eux les biens suivants dépendant des dites succession et communauté, et possédés indivisément par les parties dans l'affaire ci-dessus intitulée, savoir :

1o—16 mulets, 5 chevaux, 2 juments, 2 paires de bœufs domptés, 3 vaches, 2 veaux, 35 moutons, 5 charrettes à cheval, 3 charrettes à bœufs, [illegible].

2o—35 esclaves dont les noms et âges suivent : Sam Nouveau, griffe américain de 40 ans; Daniel, nègre américain de 24 ans, charretier, laboureur; [illegible].

3o—Une habitation établie en sucrerie, située en cette paroisse sur la rive gauche du Mississippi, ayant deux arpents deux toises cinq pieds et douze de face au dit fleuve sur quarante arpents de profondeur, [illegible].

Conditions :—Le mobilier payable toute somme n'excédant pas dix piastres, comptant; et au-dessus de dix piastres, en tout mars 1854.

Les esclaves payables cent piastres comptant sur le prix d'achat de chacun, en chaque lot composé d'enfants au-dessous de dix ans et vendus avec leur mère; la balance du prix d'achat payable en trois termes égaux, en tout mars des années 1854, 1855 et 1856.

L'habitation payable cinq mille piastres comptant et le balance en trois termes égaux en tout mars des années 1854, 1855 et 1856.

Les acquéreurs devront fournir des billets par coupons endossés à la satisfaction des parties intéressées, particulièrement de Valery Vickner, administrateur, payables au bureau du recorder de la paroisse St-Jean-Baptiste, et portant hypothèque spéciale sur les biens vendus jusqu'à parfait paiement, sans préjudice du privilège du vendeur.
Les actes de vente aux frais des acquéreurs.
Paroisse St-Jean-Baptiste, le 24 mars 1853.
LUDGER PERRET, Greffier.

Conserves de St-Louis.

LES soussignés reçoivent constamment un assortiment varié de conserves de la fabrique de Longlet, de St-Louis, dont ils sont les seuls agents à la Nouvelle-Orléans.
FAURES & NORMAN, 33 et 35 rue Royale

EN magasin et à vendre—50 barriques vin St-Julien Médoc,
20 barriques vin de Haut Brion de J. E. Larrieu,
175 caisses do do do do,
75 do do Haut Preignac la Montagne do,
2 quarts et 1 octave sherry,
20 caisses fromages têtes de maure,
2 tonneaux gruyère, véritable,
120 demi boîtes thon à l'huile,
400 demi boîtes fois d'oie et de canards truffés,
260 demi et 1000 quarts boîtes sardines Dédées & Co,
[illegible], à vendre par FAURES & NORMAN, 33 et 35, rue Royale

EN magasin et en débarquement du navire [illegible] Walker, de Bordeaux : [illegible] de la fabrique de Wynand & Fokink, [illegible], à vendre par FAURES & NORMAN, 33 et 35 rue Royale

A LOUER—Un joli appartement au premier, rue Royale, 172, entre Toulouse et St-Pierre, [illegible].

VENTES DE CE JOUR.

Olives. Cigares.
PAR MORPHY & MOTTUS.

MERCREDI, 27 du courant, à 10 heures, il sera vendu à l'encan, au No 66, rue Tchoupitoulas :
500 barillets olives, Old Colony & Tremont.
[illegible]
Conditions à la vente.

Vente de marchandises sèches.
PAR J. B. BLACHE & Co.

MERCREDI, 27 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan, rue de Chartres, No 77—
5 caisses toile d'Irlande.
Un assortiment de marchandises sèches telles que : mouchoirs brodés, [illegible], [illegible] et soie, rubans, voiles, et une variété d'autres marchandises.
Conditions à la vente.

Vin de Bordeaux en barriques!
PAR BERNARD TURPIN.

MERCREDI, 27 avril 1853, à 10 heures et demie, il sera vendu à l'encan, au No 186, rue Royale, entre Toulouse et St Pierre, 2me district, pour le compte de qui il appartiendra :
72 barriques vin rouge "Bordeaux."
Conditions à la vente.

VENTES A L'ENCAN.

Vente à longs termes.—Maison en briques, rue de l'Hôpital.
PAR N. VIGNIE, encanteur.

JEUDI, 28 avril 1853, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis :
Un lot de terre situé dans l'îlet borné par les rues Hôpital, Ursulines, Bourgogne et Dauphine, mesurant 36 pieds 3 pouces de face à la rue de l'Hôpital, sur une profondeur de 74 pieds et 7 1/4 pouces; ensemble les constructions en briques qui s'y trouvent, consistant en une maison briquée contenant trois chambres, un cabinet, une cave, &c, cuisine haute contenant cinq pièces, latrines, &c.
Conditions—L'acquéreur assumera le paiement de trois billets de $500 dus le 29 avril 1853, 1854 et 1855, avec 7 pour cent d'intérêt par an, du jour de leur date. Pour la balance, comptant.
L'acte de vente par devant F. C. Cavellier.

Terrain avec constructions en briques sur la rue Bourgogne, entre St-Philippe et Ursulines.
PAR N. VIGNIE, Encanteur.

VENDREDI, 29 avril 1853, à midi, il sera vendu dans la rotonde de l'Hôtel St-Louis :
Un lot de terre situé rue Bourgogne, entre les rues St-Philippe et Ursulines, mesurant 30 pieds de face à la rue Bourgogne sur une profondeur de 120 pieds mesure française. Ensemble une maison en briques No 277, contenant deux chambres, deux cabinets, une galerie fermée, dans la cour, une bâtisse en briques contenant quatre pièces, cour, latrines, etc.
Aussi—40 actions de la Banque des Citoyens, qui y reposent.
Conditions—L'acquéreur assumera le paiement d'un stock note de $1048 du le 1er avril 1854 et renouvelable tous les ans selon les conditions de la Banque. Pour la balance de l'adjudication, un tiers comptant et le reste à un crédit de 6 et 12 mois, en billets endossés et garantis par hypothèque.

Vente sans réserve pour cause de départ.
12 îlets à Mandeville—Terrains sur le canal Carondelet, aux faubourgs Tremé et Marigny et 3 beaux terrains à Mandeville.
PAR E. GUINAULT, encanteur.

IL sera vendu samedi, 30 avril 1853, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis :
8 magnifiques lots de terre situés à Mandeville, désignés par les Nos 1 à 8. Les lots Nos 1, 2, 3 et 4 font face au lac et mesurent chacun environ 44 pieds de face sur 300 pieds de profondeur et face à la rue [illegible]. Les lots Nos 5, 6, 7 et 8 sont de mêmes dimensions et face à la rue.
12 îlets à Mandeville, désignés par les Nos 114, 115, 116, 141, 142, 143, 156, 157, 158, 160, 181, 185, 198, 199, 200, 221, 222 et 223.
1 lot de terre situé sur le Canal Carondelet entre les rues Marais et Villeré, mesurant 30 pieds de face sur 80 pieds de profondeur et face à la rue St Pierre; ensemble les bâtisses et améliorations consistant en plusieurs édifices en bois.
3 lots de terre formant l'encoignure du canal Carondelet et de la rue Troisième, mesurant chacun 29 pieds de face sur 100 de profondeur.
2 lots de terre mesurant environ 24 pieds de face à la rue des Ursulines, sur environ 90 pieds de profondeur entre Tonti et Rocheblave.
4 lots formant l'encoignure des rues Galvez et Laharpe, ayant chacun 30 pieds de face à la rue Laharpe sur une profondeur de 100 pieds.
2 lots de terre rue Bagatelle entre Good et St Jean Baptiste, ayant chacun 32 pieds de face sur 120 de profondeur.
Voir les plans à la Bourse.
Conditions—Un tiers comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothéqués.
Actes pardevant F Percy, notaire public.

POUR LA CALIFORNIE.
DIRECTEMENT POUR SAN FRANCISCO VIA ASPINWALL. SEULE LIGNE POUR LE TRANSPORT DE LA MALLE.
Compagnie de la malle du Pacifique.
PRIX FORTEMENT REDUIT.
Jours réguliers des départs : 7 et 22 chaque mois.

Le magnifique steamer FALCON, partira au départ [illegible], de la place Jackson, le [illegible] mai 1853, à 8 heures précises du matin, pour Aspinwall (Navy Bay), où se relieront à un des magnifiques steamers de la Compagnie de la malle du Pacifique, [illegible].
Les billets pour tout le voyage, dans les chambres et l'entrepont, pourront s'obtenir au bureau de ARMSTRONG, LARRIS & Co, 43 rue Natchez

Compagnie de steamships de la malle des E. U.
POUR NEW-YORK, via LA HAVANE. Le magnifique steamship à double machine EMPIRE CITY, commandé par le capitaine R. WINDLE, partira du quai, vis à vis la Place Jackson, avec la malle des E. U. [illegible] mardi 26 avril, à huit heures précises du matin.
Pour fret ou passage, s'adresser au bureau de la Compagnie, 25, rue des Magasins.
JAMES R. JENNINGS, Agent.

POUR PHILADELPHIE,
Ligne de la malle des Etats-Unis.
Compagnie de steamers de Philadelphie et de Savannah.

Le nouveau et magnifique steamship à roues latérales, STATE OF GEORGIA, du port de 1300 tonneaux, capitaine Walter Collins, partira comme suit de Savannah :

Samedi 25 février,	Mercredi 4 mai,
" 9 mars,	" 18 mai,
" 23 mars,	" 1er juin,
" 6 avril,	" 15 juin,
" 20 avril,	" 29 juin.

Ce steamship a été construit de manière à offrir aux passagers le plus de sûreté et d'agrément possible; ses chambres et son entrepont ne se trouveront inférieurs à ceux d'aucun autre steamer.
Le nouveau steamship qui se construit en ce moment en remplacement du STATE OF GEORGIA, [illegible].
Passage à la chambre de Savannah à Philadelphie, $25
De Savannah à New-York, [illegible]
C. A. L. LAMAR, agent à Savannah.
HIRON & MARTIN, agents, à Philadelphie.

Ligne de Steamers de New-York à Savannah.
Une fois par semaine.

Les magnifiques steamers neufs FLORIDA, Capitaine Lyon, ALABAMA, Capitaine Ludlow.
Partant de Savannah et de New York, tous les samedis. Ces steamers sont du port de 1300 tonneaux, et sont insurpassables pour la sécurité, la vitesse et le confortable.
De partant de Savannah en même temps que les steamers MARION et SOUTHERNER, partent de Charleston pour New-York aussitôt à avant leur départ.
☞ Passage à la Chambre $25, payable avec d'embarquer.
PADELFORD, FAY & CO., Savannah
SAMUEL L. MITCHELL, 194, Front St. New York.

POUR LES ATTAKAPAS.
Le bateau à vapeur bien connu et en marcheur C. HAYS, capitaine D. F. MUGGAH, reçoit en ce moment du fret au pied de la rue Canal, [illegible], pour les Attakapas vendredi 29 du courant, à midi et prendra du fret et des passagers pour la Nouvelle-Ibérie, à Franklin, Centreville, Pattersonville, Bayou Bœuf et tous les points intermédiaires.
Pour plus amples détails, s'adresser à bord ou à HALL & RODD, No 4, Front Levée.

Paquebot pour la côte et la Balise.
Le bateau à vapeur OPHELIA, capitaine Joseph Sauvé, partira le SAMEDI, 30 du courant, à 9 heures du matin, à la Balise, la Passe sud Ouest et tous les points intermédiaires et sera de retour à la Nouvelle-Orléans tous les mardis.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au pied de la rue St Louis.

AVIS—Paquebot de Plaquemine.
A partir du SAMEDI 10 avril, le bateau à vapeur OPHELIA remplacera le J. T. Dewett et fera ses voyages du lieu du fleuve. Heures du départ : 9 heures du matin.
L'Ophelia sera commandé par le capitaine Sauvé.

Pour les Attakapas—Le beau steamer, tirant peu d'eau ANNA No 2, capitaine J. L. Laboutie, partira pour les Attakapas TOUS LES MARDIS, à midi, prenant du fret et des passagers pour St Martinville, la Nouvelle-Ibérie Franklin, Centreville, Pattersonville, et tous les points intermédiaires.
L'Anna No 2 a été complètement remis à neuf et le propriétaire n'a épargné ni ses soins ni l'argent pour le rendre aussi agréable que possible.
Les passagers et les expéditeurs peuvent être assurés que la plus grande attention sera portée aux affaires qui lui seront confiées.
Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord ou à CH. DEBLANC, 14, Douane

PAQUEBOT DE LA COTE
Pour Bayou Sarah, Portland, Waterloo, Baton Rouge et tous les ports intermédiaires.—Les propriétaires du bateau à vapeur E. D. White ont acheté le nouveau et magnifique steamer BELLA DONNA, pour faire les voyages de la côte, à partir du 1er septembre prochain. Il partira de la Nouvelle-Orléans tous les SAMEDIS, à 5 heures du soir, et de Bayou Sarah tous les MERCREDIS, après l'arrivée des chars du chemin de fer.
H. H. MORRISON & Co, agents, No 1, Front Levée.

AVIS est par le présent donné aux personnes qui auraient besoin de faire monter ou descendre des bateaux, chargement, non ainsi que des navires, que le bateau à vapeur DANIEL BOONE, entièrement réparé à neuf, et d'une force supérieure, fera régulièrement trois voyages par semaine, de la Nouvelle-Orléans à la ville de Plaquemine, Iberville. Ce bateau ne prenant pas de fret pour remonter, pourra faire la touée à des prix très modérés. S'adresser à
PAUL LACROIX, rue Toulouse

Pour le Havre—Le magnifique navire paquebot de première classe, BELLE ASSISE, capitaine Gréen, ayant presque tout son chargement engagé, partira incessamment. Pour fret ou 300 balles de coton ou passage, ayant de magnifiques emménagements de chambre et d'entrepont, s'adresser au capitaine à bord, poteau No 6, deux-cour ou à H. V. BAXTER, 25 rue Carondelet

Pour Bordeaux—Le beau navire CLAIBORNE, Guillier, capitaine commandant par le capitaine D. Renaud, ayant presque tout son chargement engagé, partira sous peu pour Bordeaux. Pour fret de 200 balles de coton ou pour passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à LANATA, GANDOLFO & Co., 9 et 10, rue Jefferson

Pour le Havre—Le navire paquebot régulier et à voiler ARCADIA, capitaine Jud[illegible], ayant son chargement pour le port ci-dessus et partira incessamment. Pour fret ou passage, ayant de magnifiques emménagements, s'adresser au capitaine à bord, poteau [illegible] ou à H. V. BAXTER, 25, rue Carondelet.

Pour le Havre—La barque à livre classe et fin voilier JOHN S. GITTINGS, capitaine N. Lecerps, ayant une grande partie de son chargement engagé, partira incessamment pour le port ci-dessus. Pour balance de fret ou passage, ayant de magnifiques emménagements, s'adresser à bord au lower Picayune Tier ou à DELVAILLE & MORENO, 34, Vieille Levée

Pour la Havane—La goëlette paquebot de 1re classe fin voilier MIDAS, capitaine Ranch, ayant le plus grande partie de son chargement engagé, partira incessamment. Pour balance de fret ou passage, ayant des emménagements supérieurs, s'adresser au capitaine à bord ou à R. CAMUZAC & CO., 30, Vieille Levée.

Pour le Havre—Jour de départ : Mercredi, 27 du courant.—Le navire paquebot de 1re classe et fin voilier LEAVITT STORER, capitaine Garcia, ayant tout son chargement engagé, partira comme ci-dessus. Pour passage, ayant de beaux emménagements de chambre et d'entrepont, s'adresser au capitaine à bord, poteau No 20, Lower Pick, ou à H. V. BAXTER, 25, rue Carondelet

POUR LA HAVANE—La goëlette de 1re classe EDWIN [illegible], capitaine [illegible], partira incessamment pour le port ci-dessus. Pour balance de fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord, au pied de la rue [illegible], ou à H. BORNIO Jr. [illegible]